

# VILLES *et* VILLAGES 2017

## *Fleuris*

*La nature s'invite en ville*

**- Concours et  
Trophées Yvelinois -**



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr



---

# SOMMAIRE

---

Éditorial	3
Fleurir durablement les Yvelines, les communes labellisées	4-5
Le Label « Villes et Villages Fleuris », le Jury départemental	6-7
Palmarès 2018	8-9
Seine Aval	12-13
Boucle de Seine	14
Grand Versailles	15
Terres d'Yvelines	16-17
Saint-Quentin	18
Les 5 temps forts 2018	19
La formation aux pratiques durables	20
Le Trophée du Thème 2018	20-21
Visites Décou'Vertes en Yvelines	22
L'accompagnement des communes rurales	23
L'atlas des idées vertes	23



# LES YVELINES, SEUL DÉPARTEMENT FLEURI D'ÎLE-DE-FRANCE



**Marie-Hélène AUBERT**  
Présidente du Jury  
départemental des  
Villes et Villages Fleuris  
et des Trophées Yvelinois  
Vice-présidente du Conseil  
départemental



**Pierre BÉDIER**  
Président du Conseil  
départemental

Avez-vous remarqué ? Depuis quelques années, la nature s'invite en ville ! Le béton de nos rues se met peu à peu au vert. De petites fleurs autrefois discrètes poussent aujourd'hui au pied des barrières, de l'herbe bien grasse apparaît dans les interstices des pavés, des arbustes sont autorisés à pousser là où il y a quelques temps ils étaient systématiquement arrachés.

Le label « Villes et Villages Fleuris » tire parti de la nature et encourage les villes à fleurir trottoirs et pieds de murs avec l'aide des habitants. Le bénéfice n'est pas seulement esthétique. La nature en ville c'est aussi le renforcement du sentiment d'appartenance et du lien social. Autoriser tout un chacun à cultiver son mètre carré de terre au pied d'un arbre communal, faciliter les échanges entre habitants au milieu d'un jardin partagé ou créer des espaces verts : autant d'actions qui permettent à tous de se sentir mieux au sein de sa ville et d'interagir avec ses voisins.

Fort de près de 60 ans d'histoire, le label « Villes et Villages Fleuris » est devenu un levier incontournable pour la transformation des communes. C'est la qualité des espaces publics qui est en jeu. Chaque année les communes rivalisent d'idées, conçoivent de nouveaux aménagements paysagers, transforment leurs tissus urbains, développent des pratiques durables où l'eau et le végétal animent la ville. Aujourd'hui, plus de 4 000 communes françaises sont labellisées de 1 à 4 fleurs. Le Département des Yvelines fait quant à lui partie des 21 départements reconnus « Départements fleuris » pour leur implication dans l'organisation du label et le dynamisme de leurs actions de formation, de communication et de sensibilisation à l'aménagement durable de leur territoire.

Plus que jamais, les Yvelines entendent conserver leur titre, unique en Île-de-France. En 2017, sur les 262 communes, 103 se sont investies et 67 communes ont également participé à nos Trophées. Cet engagement des villes est essentiel pour le succès du label « Villes et Villages Fleuris » et prouve que l'Environnement est plus que jamais sur le devant de la scène.

**Félicitations aux communes yvelinoises ! Félicitations également à l'ensemble des acteurs du fleurissement qui, chacun à leur niveau, font preuve d'originalité pour créer des aménagements valorisant la nature au cœur de la ville, et concourent ainsi à l'embellissement de notre Département et de notre cadre de vie.**



---

# **FLEURIR DURABLEMENT LES YVELINES**

---

Les Yvelines, seul « département fleuri » d'Île-de-France, sont très engagées dans la promotion des pratiques durables sur les territoires. L'accompagnement des communes jusqu'à l'obtention du Label « Villes et Villages Fleuris », les conseils personnalisés aux communes rurales, l'organisation des Trophées Yvelinois et les « Visites Décou'verte » font partie de la dynamique départementale pour renforcer qualité de vie et attractivité.



# FÉLICITATIONS !

## aux 61 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris »

**1 Fleur :** Bois-d'Arcy - Bougival - Brueil-en-Vexin - Flacourt - Gargenville - Goussonville -  
22 communes Guyancourt - Issou - La Falaise - Magnanville - Magny-les-Hameaux - Mantes-la-Ville -  
Meulan-en-Yvelines - Montalet-le-Bois - Montigny-le-Bretonneux - Orgeval - Plaisir -  
Porcheville - Saint-Nom-la-Bretèche - Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Verneuil-sur-Seine -  
Villiers-Saint-Frédéric

**2 Fleurs :** Andrésy - Bailly - Boinville-en-Mantois - Buc - Carrières-sous-Poissy - Chambourcy -  
19 communes Chavenay - Chevreuse - Coignièrès - Conflans-Sainte-Honorine - Fontenay-le-Fleury -  
Fourqueux - Houilles - Jouy-Mauvoisin - Les Clayes-sous-Bois - Marly-le-Roi - Maurepas -  
Noisy-le-Roi - Voisins-le-Bretonneux

**3 Fleurs :** Ablis - Achères - Aubergenville - Buchelay - Elancourt - La Celle-Saint-Cloud -  
17 communes Le Mesnil-le-Roi - Le Pecq - Les Mureaux - Limay - Louveciennes - Mantes-la-Jolie - Poissy -  
Rambouillet - Saint-Germain-en-Laye - Sartrouville - Viroflay

**4 Fleurs :** Le Vésinet - Versailles - Vélizy-Villacoublay  
3 communes



---

## "Villes et Villages Fleuris" un label de qualité de vie

---

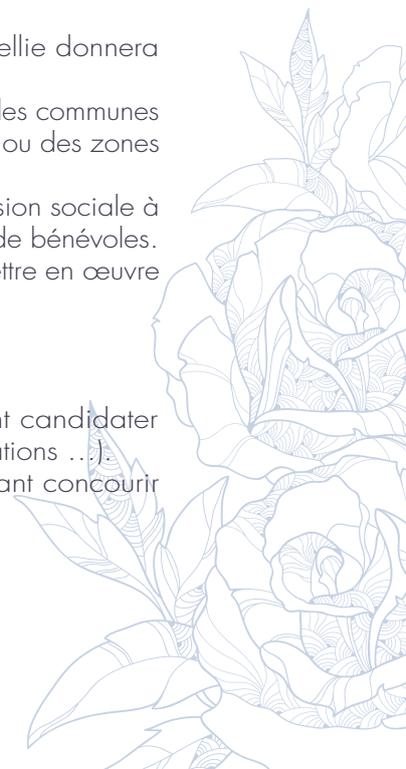
À l'origine dédié au simple fleurissement, le label a intégré ces dernières années des notions environnementales. Evoluant avec les attentes des citoyens, il s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la **qualité de l'accueil**, le **respect de l'environnement** et la **préservation du lien social**.

### **5 bonnes raisons d'inscrire votre commune :**

- **Améliorer la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs** : apporter aux administrés et aux visiteurs les conditions favorables à leur bien-être.
- **Renforcer l'image de la commune et son attractivité** : une commune embellie donnera envie aux visiteurs de venir la découvrir, d'y retourner, voire de s'y installer.
- **Développer l'économie locale** : les entreprises et les commerçants privilégient les communes qui mettent en œuvre une stratégie de valorisation des espaces commerciaux ou des zones industrielles.
- **Favoriser la cohésion sociale** : le label a également des impacts sur la cohésion sociale à travers sa capacité à mobiliser et à fédérer les énergies de professionnels et de bénévoles.
- **Protéger et valoriser l'environnement** : le label devient un référentiel pour mettre en œuvre et mesurer une stratégie en faveur de la protection de l'environnement.

### **Le label repose sur une organisation à trois échelons :**

- **Le Jury départemental** visite les communes et sélectionne celles pouvant candidater à l'obtention de la 1<sup>ère</sup> Fleur. Il les prépare à la labellisation (conseils, formations ...).
- **Le Jury régional** attribue la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Fleur et sélectionne celles pouvant concourir pour la 4<sup>e</sup> Fleur.
- **Le Jury national** attribue la 4<sup>e</sup> Fleur, ainsi que les prix spéciaux.



# Un Jury départemental enthousiaste et expérimenté

**Le jury**, présidé par Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Conseil départemental, est composé de 17 personnes renouvelées en partie tous les ans : 4 élus du Département, des Maires, des membres des Jurys régionaux et nationaux, des experts en architecture, urbanisme et environnement, des représentants d'associations horticoles, du secteur touristique ainsi que des responsables espaces verts des communes labellisées 4 Fleurs.

En 2017 :

**3 450** km parcourus

**17** jours de visites

**149** visites de sites

## Le Jury en visite à Epône (de gauche à droite) :

- Lysiane Miet**, représentant la direction des espaces verts de Versailles
- Daniel Level**, Maire de Fourqueux, Jury départemental, régional et national Villes et Villages Fleuris
- Daniel Maurey**, Union des Maires des Yvelines, Jury départemental, régional et national Villes et Villages Fleuris
- Françoise Simon**, Jury départemental et régional Villes et Villages Fleuris
- Denis Isse**, Expert-jardinier, Association Hortis
- Gabrielle Grenet**, Direction de l'Environnement
- Claudine Métayer**, Conseillère municipale chargée du fleurissement
- Jean-Philippe Serieys**, Responsable des espaces verts



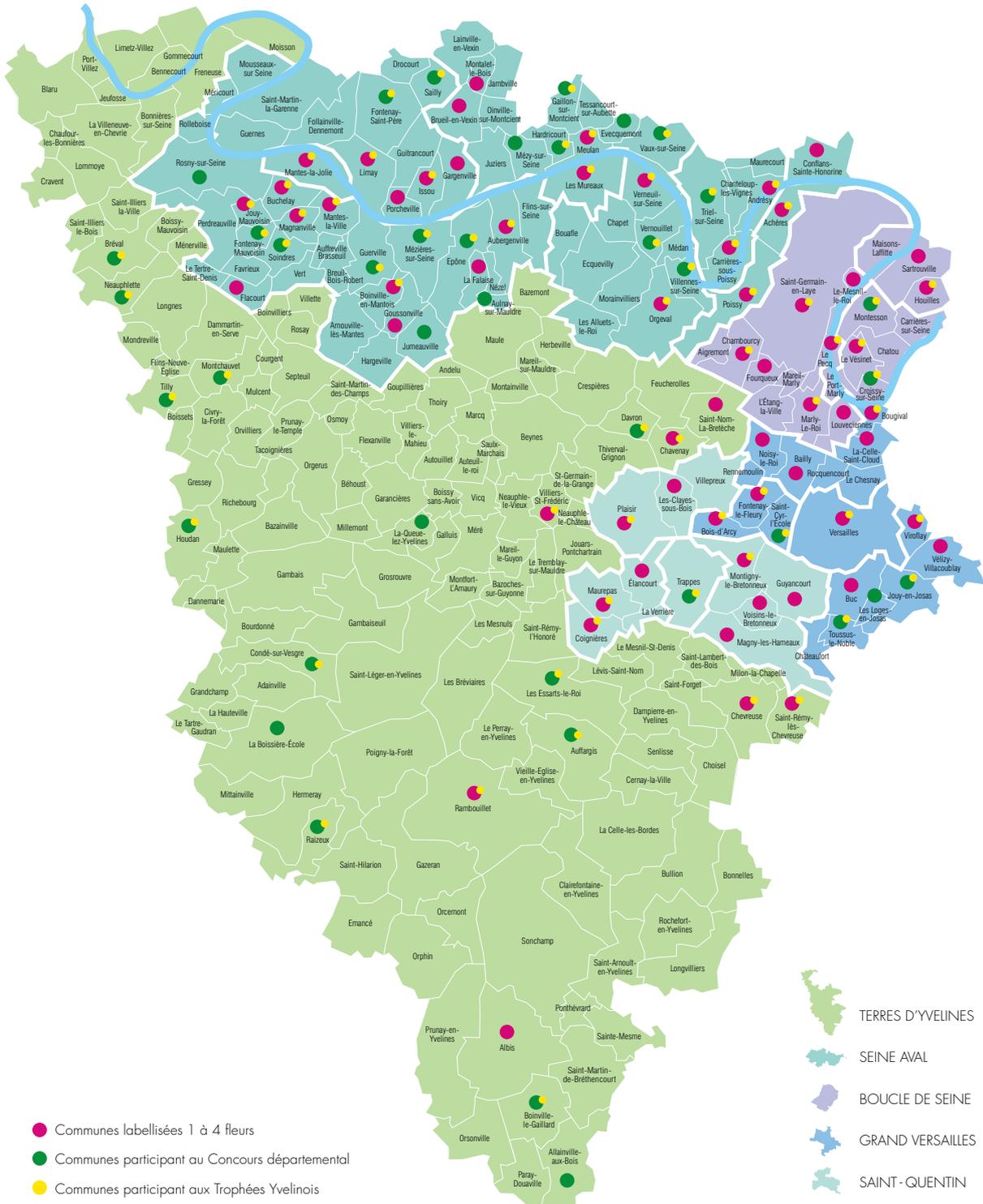
## Jury en visite sur l'île Nancy à Andrésy (de gauche à droite) :

- Alain Karg**, Président de la Société d'Horticulture des Yvelines
- Josette Jean**, Conseillère départementale
- Françoise Simon**, Jury départemental et régional
- Marie-Hélène Aubert**, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente du Jury Villes et Villages Fleuris
- Olivier de la Faire**, Conseiller départemental
- Nicole Bristol**, Conseillère départementale
- Daniel Level**, Maire de Fourqueux, Jury départemental, régional et national Villes et Villages Fleuris
- Dalila Yacéf**, Directrice des Services techniques, de l'urbanisme et de l'environnement d'Andrésy
- Alain Mazagol**, Adjoint au Maire d'Andrésy

## Également membres du Jury :

- Jeanne REHBINDER**, Société d'Horticulture des Yvelines
- Jean-Pierre FOUSSARD** et **Nathalie NORMAND**, Association des Jardiniers de France
- Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE**, CAUE 78
- Catherine BURGER**, Présidente de l'Office de Tourisme de Bougival
- Sébastien COLLARD**, Responsable des espaces verts du Vésinet

# LE LABEL YVELINOIS 2017



---

# DES COMMUNES QUI S'IMPLIQUENT DANS LA LABELLISATION

---

---

**103** communes

---

sur 262 ont participé à différents échelons du Label « Villes et Villages Fleuris », soit plus d'un tiers des communes yvelinoises

---

**42** communes

---

non labellisées se sont inscrites au concours départemental

---

**61** communes

---

sont labellisées de 1 à 4 Fleurs, dont 3 nouvelles labellisations en 2017 :

Orgeval et Plaisir ont obtenu la 1<sup>ère</sup> Fleur.

Maurepas a obtenu à titre exceptionnel, la 2<sup>e</sup> Fleur  
**2 communes ont obtenu la 2<sup>e</sup> Fleur :**

Bailly, Fontenay-le-Fleury  
**3 communes ont obtenu la 3<sup>e</sup> Fleur :**

Achères, Aubergenville, Viroflay

---

**67** communes

---

ont candidaté à un ou plusieurs Trophées Yvelinois (107 visites de sites)



---

## Les Trophées Yvelinois

---

### Une spécificité des Yvelines

Les Trophées et Prix yvelinois sont une initiative propre aux Yvelines, ils associent toutes les communes labellisées ou non.

- Trophée du Thème 2017 :  
« Invitons la biodiversité dans nos espaces publics »
- Trophée « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie »
- Trophée de « l'Eau dans les espaces verts »

---

## Les prix spéciaux du jury

---

Distinctions décernées par le jury pour le charme d'une commune, la qualité du fleurissement, le développement du lien social.

- « Prix du jardinier »
- « Prix Coup de Cœur du Jury »
- « Prix de l'Engagement associatif »

Prix décerné par la Société d'Horticulture des Yvelines, membre du jury départemental

# PALMARÈS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017

Pour évaluer les communes visitées, le Jury départemental s'appuie sur la grille d'évaluation définie par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Il décerne ainsi aux communes des niveaux de fleurissement, de gestion et d'aménagement des espaces publics allant de 1 à 5 pétales.

Les communes 5 Pétales  sont proposées à la Région en vue de l'attribution de la 1<sup>ère</sup> fleur .



## 1<sup>ère</sup> Catégorie (- 1 000 habitants)

Allainville-aux-Bois	
Boinville-le-Gaillard	
Davron	
Evecquemont	
Fontenay-Mauvoisin	
Fontenay-Saint-Père	
Gaillon-sur-Montcient	
Jumeauville	
La Boissière-Ecole	
Montchauvet	
Neauphlette	
Raizeux	
Sailly	
Soindres	
Tilly	

## 2<sup>e</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)

Auffargis	
Aulnay-sur-Mauldre	
Bréval	
Condé-sur-Vesgre	
Guerville	
Hardricourt	
La Queue-lèz-Yvelines	
Les Loges-en-Josas	
Mézy-sur-Seine	
Toussus-le-Noble	

## 3<sup>e</sup> Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)

Houdan	
Mézières-sur-Seine	
Rosny-sur-Seine	
Vaux-sur-Seine	
Villennes-sur-Seine	

## 4<sup>e</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)

Croissy-sur-Seine	
Epône	
Jouy-en-Josas	
Les Essarts-le-Roi	
Triel-sur-Seine	
Vernouillet	

## 5<sup>e</sup> Catégorie (+ 15 000 habitants)

Montesson	
Saint-Cyr-l'École	
Trappes	

## Communes Yvelinoises ayant obtenu au niveau régional 1 ou plusieurs fleurs

Catégories de communes			
1 <sup>ère</sup> Catégorie (- 1 000 habitants)	/	/	/
2 <sup>e</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)	/	/	/
3 <sup>e</sup> Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)	/	Bailly	/
4 <sup>e</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)	Orgeval	Fontenay-le-Fleury	Aubergenville
5 <sup>e</sup> Catégorie (+ 15 000 habitants)	Plaisir	Maurepas	Achères, Viroflay

# Trophées - Prix Yvelinois 2017

Catégories de communes	TROPHÉE DU THÈME 2018 « Invitons la biodiversité dans nos espaces publics »
1 <sup>ère</sup> Catégorie (-1 000 habitants)	Montchauvet, Raizeux
2 <sup>e</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)	Villiers-Saint-Frédéric
3 <sup>e</sup> Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)	Vaux-sur-Seine
4 <sup>e</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)	Andrésy, Aubergenville, Meulan-en-Yvelines
5 <sup>e</sup> Catégorie (+15 000 habitants)	Les Mureaux, Mantes-la-Ville, Maurepas

## Ont participé au « Trophée du thème » :

### Classées au niveau régional

Achères, Bois-d'Arcy, Bougival, Coignières, Fontenay-le-Fleury, Houilles, Le Pecq, Limay, Mantes-la-Jolie, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles

### Classées au niveau départemental :

Boinville-le-Gaillard, Croissy-sur-Seine, Davron, Epône, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jouy-en-Josas, Les Essarts-le-Roi, Mézières-sur-Seine, Montesson, Saily, Tilly, Toussus-le-Noble, Trappes, Triel-sur-Seine, Villennes-sur-Seine

Catégories de communes	TROPHÉE - « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie »	TROPHÉE - de « L'eau dans les espaces verts »
1 <sup>ère</sup> Catégorie (-1 000 habitants)	Boinville-en-Mantois, Raizeux	/
2 <sup>e</sup> Catégorie (1 001 à 3 000 habitants)	Guerville	Guerville
3 <sup>e</sup> Catégorie (3 001 à 6 000 habitants)	Vaux-sur-Seine	Vaux-sur-Seine
4 <sup>e</sup> Catégorie (6 001 à 15 000 habitants)	Meulan-en-Yvelines, Orgeval, Triel-sur-Seine	Epône, Jouy-en-Josas
5 <sup>e</sup> Catégorie (+ 15 000 habitants)	Houilles, Montesson	Montesson, Verneuil-sur-Seine

## Ont participé au « Trophée Cœur de Ville et Village » :

### Classées au niveau régional :

Achères, Andrésy, Aubergenville, Bois-d'Arcy, Bougival, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chambourcy, Chavenay, Chevreuse, Coignières, Fontenay-le-Fleury, Issou, Jouy-Mauvoisin, Le Pecq, Le Vésinet, Limay, Magnanville, Mantes-la-Ville, Marly-le-Roi, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

### Concourant au niveau départemental :

Auffargis, Boinville-le-Gaillard, Bréval, Condé-sur-Vesgre, Davron, Houdan, Jouy-en-Josas, Montchauvet, Neauphlette, Saily, Saint-Cyr-l'École, Soindres, Tilly, Vernouillet, Villennes-sur-Seine.

## Ont participé au « Trophée de l'Eau dans les espaces verts » :

### Classées au niveau régional :

Andrésy, Bois-d'Arcy, Coignières, Mantes-la-Ville, Montigny-le-Bretonneux, Versailles, Viroflay.

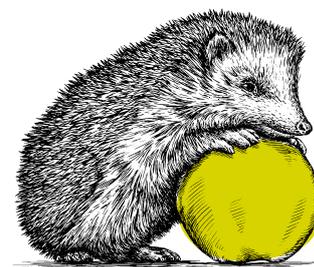
### Concourant au niveau départemental :

Condé-sur-Vesgre, Croissy-sur-Seine, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Tilly, Villennes-sur-Seine.

# Prix Spéciaux du Jury

« Prix du Jardinier »	Raizeux
Prix « Coup de Cœur » du jury	Guerville
Prix de « L'Engagement associatif »	Montchauvet et l'Association communale « le Jardin du Grand Murin »

Le Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines, partenaire du Concours, a été attribué à la commune de Auffargis.





# SEINE AVAL

Un territoire riche et contrasté, marqué par le grand paysage de la Seine, l'histoire industrielle et une agriculture dynamique.

La vaste perspective paysagère de la Seine est encadrée par 3 plateaux principaux : Les Alluets, le Mantois, le Vexin français des Yvelines. L'axe Seine est d'une importance écologique majeure.

**53 % des communes de ce territoire sont engagées dans le Label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».**



## Pétales attribués en 2017

-  1 pétale Mézy-sur-Seine, (1<sup>ère</sup> participation) 1<sup>ère</sup> catégorie
-  2 pétales Fontenay-Mauvoisin, (1<sup>ère</sup> participation) 1<sup>ère</sup> catégorie  
Gaillon-sur-Montcient, (1<sup>ère</sup> participation) 1<sup>ère</sup> catégorie  
Guerville, (1<sup>ère</sup> participation) 2<sup>e</sup> catégorie  
Jumeauville, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Mézières-sur-Seine, 3<sup>e</sup> catégorie  
Vaux-sur-Seine, (1<sup>ère</sup> participation) 3<sup>e</sup> catégorie  
Vernouillet, (1<sup>ère</sup> participation) 4<sup>e</sup> catégorie
-  3 pétales Aulnay-sur-Mauldre, 2<sup>e</sup> catégorie  
Evecquemont, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Fontenay-S'-Père, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Hardricourt, 2<sup>e</sup> catégorie  
Triel-sur-Seine, 4<sup>e</sup> catégorie
-  4 pétales Epône, 4<sup>e</sup> catégorie  
Rosny-sur-Seine, 3<sup>e</sup> catégorie  
Sailly, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Soindres, 1<sup>ère</sup> catégorie
-  5 pétales Villennes-sur-Seine, 3<sup>e</sup> catégorie,  
proposée pour une visite du Jury régional en 2018

## Trophées attribués en 2017

**Aubergenville**, Trophée du Thème, 4<sup>e</sup> catégorie

**Andrésy**, Trophée du Thème, 4<sup>e</sup> catégorie

**Boinville-en-Mantois**, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, 1<sup>ère</sup> catégorie

**Epône**, Trophée de l'Eau dans les espaces verts, 4<sup>e</sup> catégorie

**Guerville**, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, Trophée de l'Eau dans les espaces verts, 2<sup>e</sup> catégorie

**Les Mureaux**, Trophée du Thème, 5<sup>e</sup> catégorie

**Mantes-la-Ville**, Trophée du Thème, 5<sup>e</sup> catégorie

**Meulan-en-Yvelines**, Trophée du Thème, Trophée Cœur de ville et sa mairie fleurie, 4<sup>e</sup> catégorie

**Orgeval**, Trophée Cœur de ville et sa mairie fleurie, 4<sup>e</sup> catégorie

**Trophée Triel-sur-Seine**, Trophée Cœur de ville et sa mairie fleurie, 4<sup>e</sup> catégorie

**Vaux-sur-Seine**, Trophée du Thème, Trophée Cœur de ville et sa mairie fleurie, Trophée de l'Eau dans les espaces verts, 1<sup>ère</sup> catégorie

**Verneuil-sur-Seine**, Trophée de l'Eau dans les espaces verts, 5<sup>e</sup> catégorie



## Prix Coup de Cœur du Jury 2017

**Guerville**, 2<sup>e</sup> catégorie

## Flours attribuées au niveau régional en 2017

**Achères**: \*\*\*\*  
5<sup>e</sup> catégorie

**Aubergenville**: \*\*\*  
4<sup>e</sup> catégorie

## LA PAROLE À



### Emmanuel RADIEUX

Responsable du Centre Technique Municipal d'Orgeval

« La labellisation de la commune d'Orgeval, avec l'obtention de la première fleur, confirme l'investissement et la mobilisation tant des élus que des hommes du terrain. Elle motive et valorise

l'investissement des jardiniers.

Cette labellisation est un "outil" qui permet d'accompagner des actions environnementales fortes. Elle est un vecteur de communication auprès des citoyens en général et des Orgevalais en particulier. Ainsi, depuis le passage au zéro phyto, la nature reprend sa place dans les territoires.

Les jardiniers sont des acteurs importants, sur la préservation de l'environnement, bien au-delà des massifs fleuris. »

## LA PAROLE À



### Michel GLANARD

Responsable du service environnement de Mantes-la-Ville et Jérôme HERVO, Responsable adjoint

« Depuis 2011 que nous participons aux concours des Villes et Villages Fleuris, notre commune a progressé

dans sa façon de percevoir et de concevoir ses espaces verts. La liberté d'action que nous offrent nos élus est une preuve de confiance.

Le challenge que revêt ce label nous oblige à toujours aller de l'avant et nous permet d'optimiser nos aménagements.

Notre fleurissement devient alors une vitrine pour la ville et les Mantevillois. »



# BOUCLE DE SEINE

## LA PAROLE À



**Stéphane HAETTY**,  
Responsable  
des Espaces Verts  
de Croissy-sur-Seine

« Après une interruption de deux années aux Villes et Villages Fleuris, nous sommes

heureux d'avoir obtenu cette année un quatrième pétale. Cette reconnaissance est très importante pour nos élus et l'équipe de jardiniers.

C'est un challenge motivant qui valorise la politique environnementale de Croissy.

Notre travail est reconnu par les Croissillons, qui sont sensibilisés « à la petite touffe d'herbe » dans le caniveau ou sur le trottoir, puisque notre ville n'utilise plus de pesticides sur ses 35 hectares de surface d'espaces verts publics. »

### Lieu de vie urbain recherché, entre Seine et forêts

- Ce territoire dessiné par la Seine et souligné par l'histoire (domaine royal de Saint-Germain-en-Laye, terrasse de Le Nôtre, forêts de Marly-le-Roi, impressionnistes ...) s'inscrit aussi dans l'axe écologique de la Seine.
- Il est le plus densément peuplé des Yvelines mais en son cœur s'étend un vaste espace agricole et les villes parc du Vésinet (4 Fleurs) et de Maisons-Laffitte.

80 % des communes de ce territoire sont engagées dans le Label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».

## LA PAROLE À



**Jean-Yves GALET**, Adjoint  
au maire  
de Montesson

**Geneviève SERIE**, directrice  
des services  
techniques

**Irvin AIMÉ**, Responsable des espaces verts

« Il y a des années que nous souhaitons inscrire la commune de Montesson au concours des Villes et Villages Fleuris ! Et depuis que nous y participons, l'émulation, l'enthousiasme et l'engagement, tant des élus que des jardiniers, nous ont permis de progresser dans notre politique environnementale.

La prise de conscience de nos concitoyens, sur l'importance de protéger notre environnement permet de leur faire accepter la présence « d'herbes folles » sur les trottoirs et caniveaux ! »



### Pétales attribués en 2017

☘ 3 pétales Montesson, 5<sup>e</sup> catégorie

☘ 4 pétales Croissy-sur-Seine, 4<sup>e</sup> catégorie

### Trophées attribués en 2017

**Houilles**, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, 5<sup>e</sup> catégorie

**Montesson**, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, Trophée de l'eau dans les espaces verts, 5<sup>e</sup> catégorie



# GRAND VERSAILLES

Un territoire qui perpétue une tradition d'équilibre entre espaces urbains, agricoles et naturels. Il présente une agglomération compacte et densément peuplée, il est aussi pénétré par deux espaces agricoles : la plaine de Versailles et le plateau de Saclay

79 % des communes de ce territoire sont engagées dans le Label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».



## Pétales attribués en 2017

- 3 pétales Toussus-le-Noble, 2<sup>e</sup> catégorie
- 4 pétales Jouy-en-Josas, 4<sup>e</sup> catégorie
- 5 pétales Les Loges-en-Josas, 2<sup>e</sup> catégorie, proposée pour une visite du Jury régional en 2018  
Saint-Cyr-L'École, 5<sup>e</sup> catégorie, proposée pour une visite du Jury régional en 2018



## Trophées attribués en 2017

- Jouy-en-Josas, Trophée de l'Eau dans les espaces verts, 4<sup>e</sup> catégorie
- Montesson, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, 2<sup>e</sup> catégorie

## LA PAROLE À



**Mehdi CHACHOUA**, Responsable du pôle espaces publics de Saint-Cyr-l'École

« J'ai pu mettre en pratique une gestion durable de nos espaces verts, avec le soutien de nos élus et l'investissement des jardiniers, grâce à l'aide fournie par les critères de la grille d'évaluation utilisée pour le concours des Villes et Villages Fleuris. C'est un outil très pratique qui a l'avantage de structurer, d'organiser et de planifier nos actions sur le terrain. Les thèmes de fleurissement proposés par le jury départemental stimulent la créativité des jardiniers et permettent d'échanger avec les citoyens sur les nouvelles orientations environnementales. »



Montchauvet

# TERRES D'YVELINES

Un territoire naturel et agricole dans le centre et le sud yvelinois.

- Une mosaïque de paysages ruraux dans le centre yvelinois : des cultures céréalières de plateau ponctuées de bosquets, de prairies de fonds de vallées et des villages en pierre créent des paysages attractifs, et également des réservoirs et corridors écologiques majeurs en Île-de-France.
- Trois unités paysagères dans le sud yvelinois : la vaste forêt de Rambouillet, les vallées et plateaux de Chevreuse, le plateau d'Ablis.

18 % des communes de ce territoire sont engagées dans le Label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».

## Pétales attribués en 2017

- ✿ 1 pétale Neauphlette, 1<sup>ère</sup> catégorie
- ✿ 2 pétales Allainville-aux-Bois, (1<sup>ère</sup> participation), 1<sup>ère</sup> catégorie  
Auffargis, (1<sup>ère</sup> participation), 2<sup>e</sup> catégorie  
Condé-sur-Vesgre, (1<sup>ère</sup> participation), 2<sup>e</sup> catégorie  
Houdan, 3<sup>e</sup> catégorie  
La Boissière-Ecole, 1<sup>ère</sup> catégorie
- ✿ 3 pétales Boinville-le-Gaillard, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Bréval, 2<sup>e</sup> catégorie  
Davron, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Tilly, 1<sup>ère</sup> catégorie
- ✿ 4 pétales La Queue-lès-Yvelines, 2<sup>e</sup> catégorie  
Montchauvet, 1<sup>ère</sup> catégorie  
Raizeux : 1<sup>ère</sup> catégorie
- ✿ 5 pétales Les Essarts-le-Roi, 4<sup>e</sup> catégorie, proposée pour une visite du Jury régional en 2018



Raizeux



Condé-sur-Vesgre

## Trophées attribués en 2017

Montchauvet, Trophée du thème, 1<sup>ère</sup> catégorie

Villiers-Saint-Frédéric, Trophée du thème, 2<sup>e</sup> catégorie

Raizeux, Trophée du thème, Trophée Cœur de ville et village et sa mairie fleurie, 1<sup>ère</sup> catégorie

## Prix du jardinier 2017

Raizeux, 1<sup>ère</sup> catégorie

## Prix de l'engagement associatif 2017

Montchauvet, 1<sup>ère</sup> catégorie, et l'Association communale « Le Jardin du Grand Murin »



## Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines 2017

Auffargis, (1<sup>ère</sup> participation), 1<sup>ère</sup> catégorie



## LA PAROLE À



**Sabine BOURGEOIS**, Directrice des services techniques des Essarts-le-Roi

« Depuis 3 ans que nous participons aux concours des « Villes et Villages Fleuris », nous avons été récompensés au-delà de nos espérances.

Cette reconnaissance, nous la devons à l'implication de nos élus, de nos techniciens tout corps d'état confondu, mais plus particulièrement à nos jardiniers et à nos agents de la voirie.

Ce concours, c'est comme un challenge sportif, où chacun d'entre nous a son rôle à jouer pour gagner la Fleur.

C'est un outil, particulièrement efficace, pour favoriser la cohésion des équipes, la prise de conscience de la population sur l'importance de la préservation de la biodiversité pour un environnement sain. Chacun, à son niveau de responsabilité et d'implication, devient un acteur incontournable pour valoriser sa rue, son quartier, sa ville... »

## LA PAROLE À



**Jean-François GALLET**, Responsable des espaces verts de Montchauvet et **Béatrice LE MOËN**, Présidente de l'Association « Le Jardin du Grand Murin »

« Participant aux Villes et Villages Fleuris, depuis 2006, je me suis toujours investi dans cette démarche », déclare Jean-François Gallet.

Pour Béatrice Le Moën, présidente de l'association "le Jardin du Grand Murin" créée en 2011 : « les Villes et Villages Fleuris sont un "aiguillon" qui stimule la créativité environnementale.

L'association anime une AMAP, un jardin partagé et des événements comme la journée citoyenne de désherbage des rues. »

## LA PAROLE À



**Eugène DAUHER**, chargé des espaces verts et de l'entretien de Raizeux et **Bernard GELOEN**, adjoint au maire de Raizeux

« La biodiversité et le zéro phyto, Eugène en a fait son affaire. "Le truc, c'est la binette, de l'huile de coude et laisser pousser les fleurs sauvages !" explique celui qui depuis une bonne dizaine d'années, est employé par la commune de Raizeux, où il exerce seul, parmi d'autres métiers, celui de jardinier. Pour Bernard Geloën, élu de Raizeux, Eugène est un « ambassadeur de la nature » auprès de la population Raizeulienne et contribue à sa manière, à une valorisation harmonieuse du territoire communal. »

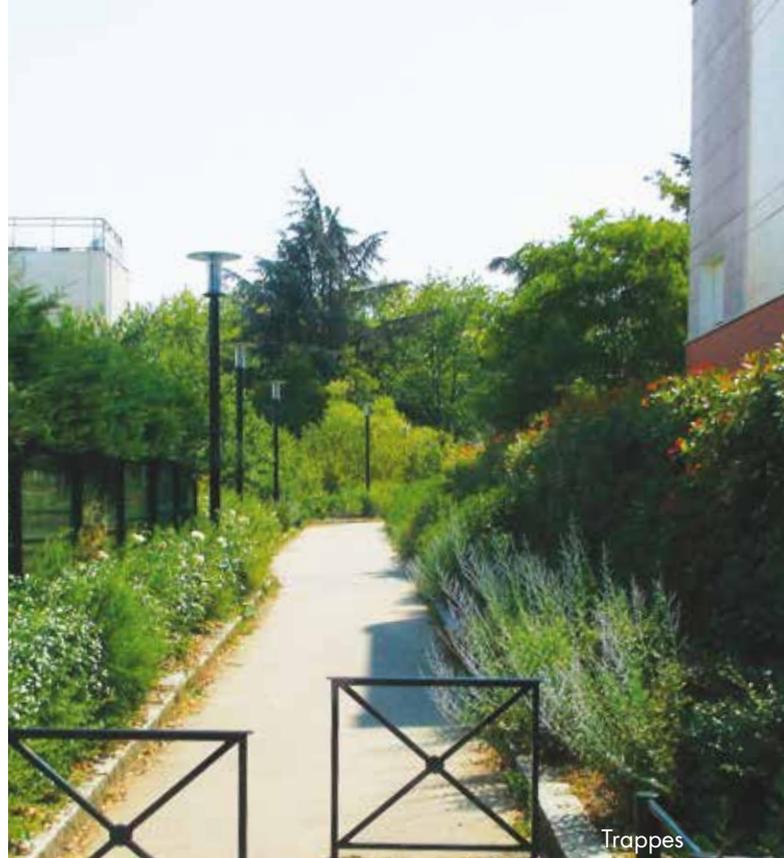


# SAINT-QUENTIN

Une agglomération dense, entourée d'espaces naturels et irriguée par une trame verte et bleue.

Au Nord et au Sud de l'agglomération, des zones commerciales et d'activités développent progressivement des cadres paysagers pour accueillir leurs visiteurs.

La biodiversité y a aussi été préservée et les boisements périphériques font presque disparaître le bâti vertical.



## Pétales attribués en 2017

✿ 4 pétales Trappes, 5<sup>e</sup> catégorie

✿ 5 pétales Maurepas, 5<sup>e</sup> catégorie, proposée pour une visite du Jury régional en 2018

Plaisir, 5<sup>e</sup> catégorie, proposée pour une visite du Jury régional en 2018

## Trophées attribués en 2017

Maurepas, Trophée du Thème, 5<sup>e</sup> catégorie

## Fleurs attribuées au niveau régional en 2017

Maurepas : ✿✿, 5<sup>e</sup> catégorie

## LA PAROLE À



**Michel HAUBERT**, Responsable des espaces verts de Maurepas et **Nathalie CHÂTELAIN**, Responsable fleurissement/production

« C'est une belle reconnaissance du travail mené depuis plusieurs années par l'équipe municipale et les jardiniers. À budget constant, nous avons su et pu garder notre dynamique d'embellissement du cadre de vie, reconnue par la majorité des Maurepasiens.

La biodiversité, est le maître mot qui guide nos actions et promeut notre politique "zéro phyto". »

# Les 5 temps forts de 2018



## 6 journées de formation aux pratiques durables

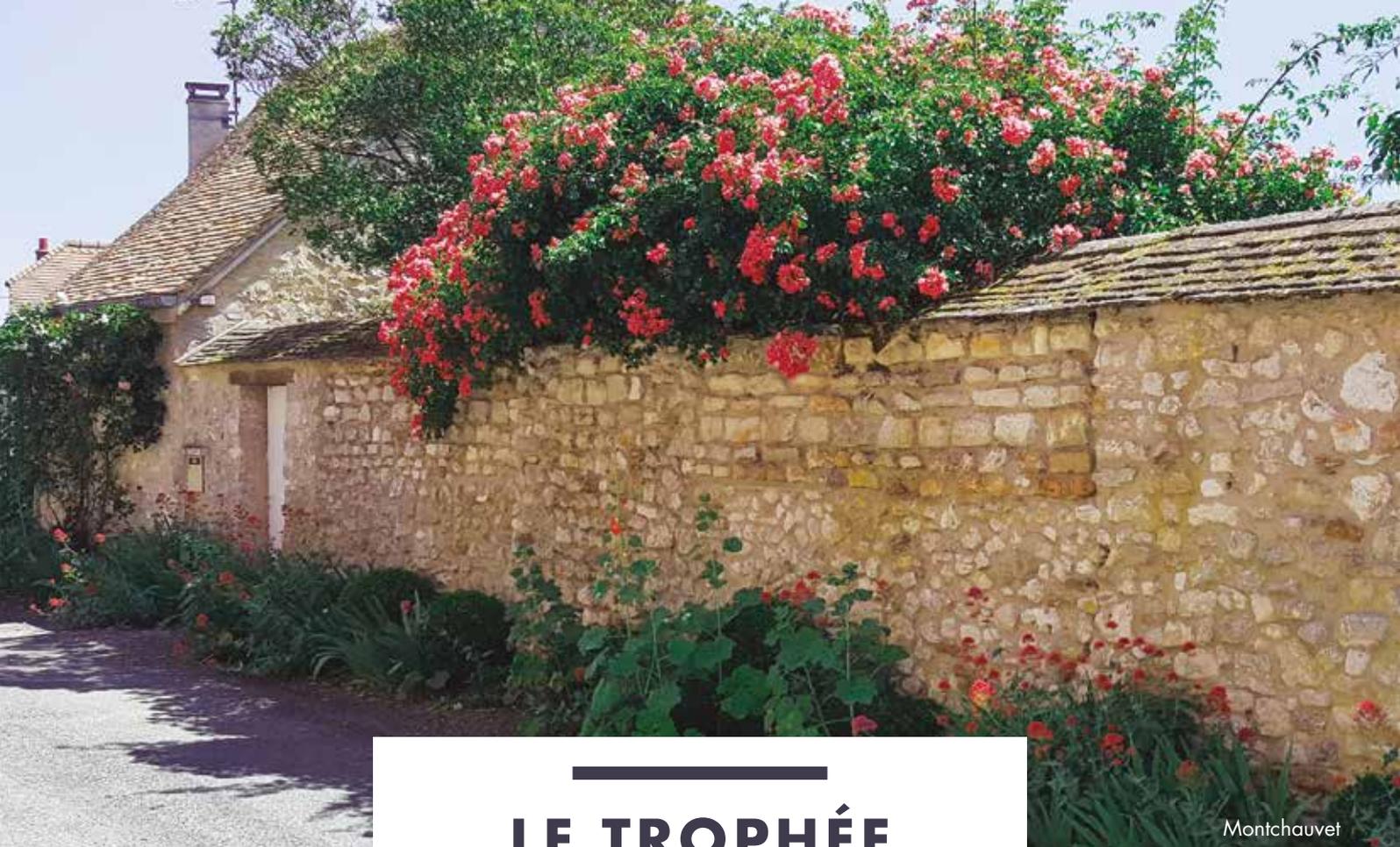
Le Département offre aux communes de moins de 20 000 habitants des formations gratuites aux pratiques durables dans les espaces publics. En 2018, le thème de la formation traite de la **renaturation des cimetières** et aborde les nouvelles situations qui permettent de concevoir, protéger et entretenir des ambiances, des espaces et des usages modernes dans les cimetières.

Comment passer au zéro phyto ? Comment désimperméabiliser les espaces ? Comment accueillir la nature ? Comment créer un paysage ? Comment faire comprendre ces évolutions aux habitants ?

1 journée de formation - 6 sessions au choix

6 mars 2018	AUFFARGIS	Centre socio-culturel - 27 rue des Vaux de Cernay
8 mars 2018	LA QUEUE-LÈZ-YVELINES	Foyer de la Bonnette - route de Galluis
13 mars 2018	LES MUREAUX	Salle Paul Curien - rue Paul Curien
15 mars 2018	BOINVILLE-EN-MANTOIS	Salle polyvalente - route de Jumeauville
19 mars 2018	SARTROUVILLE	Centre technique municipal - 90 rue de la Garenne
20 mars 2018	GUYANCOURT	Conseil départemental des Yvelines 11 avenue du Centre - Salle Château de Versailles, rdc

Contact : Denis ISSE - Martine RICHARD - [vf@yvelines.fr](mailto:vf@yvelines.fr) - Tél. : 01 39 07 80 55



---

## LE TROPHÉE DU THÈME 2018

---

En continuité avec la formation gratuite offerte en 2017 aux communes par le Conseil départemental, **le trophée du thème 2018 mettra en valeur le fleurissement des sentes, des trottoirs et pieds de murs.**

De plus en plus de communes végétalisent trottoirs et pieds de murs ou du moins laissent la nature s'épanouir dans les jointures, sans recourir aux désherbants. Ainsi, les plantes partent à la reconquête de nos espaces urbains minéraux, qu'elles soient spontanément présentes ou volontairement introduites par les jardiniers ou par les habitants. Elles font le charme de nos villages et s'invitent maintenant dans nos villes. Le fleurissement des trottoirs et des pieds de murs est en pleine éclosion dans les Yvelines ; les habitants s'approprient leur trottoir dans nombre de nos communes !

**La participation aux Trophées Yvelinois est ouverte à toutes les communes du département, labellisées ou non. Venez présenter vos réalisations !**



---

# FLEURIR SENTES, TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS, C'EST FACILE !

---

## Quelques conseils ...

Depuis janvier 2017, la loi Labbé interdit d'utiliser les pesticides dans les espaces publics. Elle incite à agir par des pratiques douces et durables pour protéger notre environnement.

Depuis ce changement de pratiques sont arrivées des herbes indésirables plus communément appelées « mauvaises herbes » qui suscitent des incompréhensions des citoyens.

Une alternative existe parmi d'autres à l'envahissement de nos trottoirs par ces fameuses herbes indésirables : l'utilisation de mélanges de semences sauvages et horticoles souvent appelés à tort « prairie fleurie ».



### Pour réussir les semis et ainsi obtenir le moment venu un fleurissement qui fera oublier les « mauvaises herbes » :

- identifier les différents lieux susceptibles de recevoir le fleurissement (abords des espaces publics, sentes, terre-pleins routiers, fossés...)
- prévoir un plan de gestion du fleurissement.



### Pour un semis sur trottoir en tout venant :

- faire un nettoyage léger, arracher les herbes existantes indésirables avec le système racinaire, griffez superficiellement le sol afin de le niveler.
- épandre superficiellement du terreau. Avant de semer, calculez exactement la surface.
- mélanger le terreau avec la terre, tout venant ou autre.
- semer à la volée, avec parcimonie. Pour une bonne répartition, mélanger les graines avec un sable sec, tourbe, perlite, vermiculite ou autre substrat. Enfouir très légèrement avec un râteau et terminer en roulant ou en damant la zone semée.



### Pour un semis sur trottoir en enrobé ou en pavés :

- découper l'enrobé en petite bande (voir photo) ou retirer quelques pavés, enlever et évacuez, la couche superficielle de grave en la remplaçant par une terre amendée. Ensuite, le scénario est identique au semi du trottoir en tout venant.
- il est préférable de faire ces opérations après une pluie, sur un sol frais et ressuyé. En fin d'automne ou tout début mars.



# VISITES DÉCOU'VERTE

## Sensibiliser, respecter, améliorer

Dans le cadre d'animations environnementales, en lien avec le label « Villes et Villages fleuris », le Département des Yvelines encourage le renforcement de la nature en ville, source de qualité de vie et de lien social.

Il propose des **visites « décou'verte »** à thèmes liées à des problématiques environnementales et sociétales en milieu rural et urbain. Ces visites forment un **cycle de sensibilisation à l'écologie urbaine** et sont l'occasion de **promouvoir les valeurs du label « Villes et Villages fleuris »** : le respect de l'environnement, la qualité de l'accueil et du cadre de vie.

Elles seront l'occasion de montrer aux élus et techniciens des exemples de réalisations paysagères d'intérêt dans les Yvelines et leur permettre de les transposer chacune à leur échelle.

## Programme 2018 des visites « Décou'Verte » :

<b>Les cimetières naturels de Versailles et Louveciennes</b> La nature réenchante nos cimetières	<b>14 mars 2018</b>
<b>Les jardins familiaux de Verneuil-sur-Seine</b> Un potager nourricier dans un petit coin de paradis	<b>12 avril 2018</b>
<b>Zones humides et mares, Dampierre et Montigny-le-Bretonneux</b> Comment valoriser eaux de pluie et zones humides	<b>17 mai 2018</b>
<b>La plaine du Bout du Monde, entre nature et eau</b> Une campagne aux ambiances fluviales	<b>21 juin 2018</b>
<b>La permaculture à Chambourcy</b> Un nouveau regard sur le maraichage : utopie ou réalité ?	<b>20 septembre 2018</b>
<b>Les Mureaux, ville d'eaux !</b> Grâce aux eaux de ruissellement, la ville réinvente ses espaces publics	<b>18 octobre 2018</b>

**Renseignements :** Denis ISSE - disse@yvelines.fr - Tél. 06 07 54 55 45

**Inscriptions :** wf@yvelines.fr - Tél 01 39 07 85 69

---

# ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RURALES

---



## Le soutien aux communes rurales, une priorité du Département

Sensibilisation au développement durable des petites communes, conseils personnalisés, diffusion des bonnes pratiques et amélioration de leur participation au Label : dans le cadre de l'animation du Label « Villes et Villages Fleuris », le Conseil départemental propose aux communes rurales de moins de 3000 habitants un accompagnement technique dans la recherche de solutions simples et peu onéreuses pour leurs aménagements paysagers.

### Renseignements :

Denis ISSE - disse@yvelines.fr - Tél. 06 07 54 55 45

Martine RICHARD - mrichard@yvelines.fr - Tél 01 39 07 80 55

---

## L'ATLAS DES «IDÉES VERTES»

---

Cette carte présente des projets de différentes natures mais encourageant tous la biodiversité et participant à la gestion raisonnée des ressources naturelles, au lien social et à l'amélioration du cadre de vie.

### Les initiatives sont classées en 5 catégories :

- **Biodiversité & Ressources Naturelles** : des aménagements verts et des bonnes pratiques de gestion permettent de profiter des services des écosystèmes comme la pollinisation ou l'épuration et l'infiltration de l'eau.
- **Lien social** : le jardinage, la végétalisation des rues par les habitants ou les événements autour de la nature encouragent le lien social aussi bien dans nos villes que dans nos villages.
- **Laboratoire de la Nature en Ville** : la demande citoyenne pour plus de nature dans le cadre de vie est très importante. Celle-ci est à envisager dans toutes ses dimensions : paysage, trame verte et bleue, circulations vertes, esthétique, etc...
- **Ruralité Créative** : les enjeux de la proximité de la nature et des habitants sont tout aussi importants en zone rurale. Des mares, vergers et lisières végétales sont autant d'éléments d'animation et de patrimoine.
- **Économie & Environnement** : les acteurs économiques sont également acteurs de la nature en ville et du cadre de vie. À eux de végétaliser leurs murs, toitures et d'adopter les bons comportements pour la biodiversité et les ressources naturelles.



# CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Suivez toute l'actualité des Yvelines en ligne !

Abonnez-vous à [yvelines.fr/newsletter](http://yvelines.fr/newsletter)

Suivez-nous sur :



Direction de l'Environnement

Service de l'écologie urbaine et de l'innovation  
2 place André Mignot - 78 012 Versailles cedex

Tél. : 01 39 07 80 55

[wf@yvelines.fr](mailto:wf@yvelines.fr)

[www.yvelines.fr/wf](http://www.yvelines.fr/wf)

